

## Méthodologie : Bulletin n°2 BELHEALTH

La collecte de données dans le cadre de la 2<sup>e</sup> enquête BELHEALTH a été réalisée entre le 6 et 27 février 2023. L'enquête, développée avec le logiciel LimeSurvey, s'adresse aux adultes (de 18 ans et plus) vivant en Belgique et ayant accepté de faire partie de l'étude BELHEALTH lors de la dernière Enquête de Santé COVID-19 (c'est-à-dire 11560 personnes). Pour obtenir un échantillon plus représentatif de la population, une lettre postale a été envoyée à 21 046 personnes via le registre national fourni par Statbel. Cette lettre invitait les personnes à faire partie de la cohorte et à participer à cette deuxième enquête BELHEALTH. L'impression et l'envoi ont été gérés par une firme d'imprimerie appelée Group Joos. Les groupes cibles étaient les jeunes, les hommes et les personnes vivant en Wallonie.

831 personnes ont accepté de faire partie de la cohorte BELHEALTH via la lettre postale. La cohorte est donc composée de 12391 personnes au total.

Les conditions suivantes devaient être acceptées avant d'accéder à l'enquête :

- La participation à l'enquête est volontaire, et la participation peut être interrompue à tout moment ;
- Toutes les informations fournies ne seront utilisées qu'aux fins de l'étude ;
- Sciensano n'utilisera les résultats de l'étude que pour créer des statistiques générales, et les données individuelles ne seront jamais transmises à des tiers ;
- Les données collectées ne seront conservées que pendant la durée du projet.

Au total 8346 personnes ont répondu à la deuxième enquête BELHEALTH, c'est-à-dire qu'elles ont au minimum fourni des informations sur leur âge, leur sexe et le code postal de leur résidence.

Le Tableau 1 donne un aperçu du nombre et de la proportion de personnes âgés de 18 ans et plus qui résident dans les trois Régions de Belgique (sur la base des données de Statbel, situation au 01/01/2019) en comparaison aux proportions de participants à la 2<sup>e</sup> enquête BELHEALTH selon leur région de résidence (déterminée à partir de la question relatif à leur code postal).

**Tableau 1 | Comparaison de la composition de la population et de la composition de l'échantillon de la 2<sup>e</sup> enquête BELHEALTH, par région, Belgique 2023**

	Nombre d'habitants (18+)(%)	Nombre de participants (18+)(%)
Région flamande	5.311.613 (58,2%)	5.227 (63%)
Région bruxelloise	932.366 (10,2%)	851 (10%)
Région wallonne	2.882.040 (31,6%)	2.258 (27%)
<b>Belgique</b>	<b>9.126.019 (100%)</b>	<b>8.346 (100%)</b>

En termes relatifs, les participants qui résident en Région flamande sont surreprésentés dans l'échantillon par rapport à la distribution des habitants et les participants en Région wallonne sont sous-représentés.

**Tableau 2 | Composition de l'échantillon de la 2<sup>e</sup> enquête BELHEALTH, par sexe et groupe d'âge, Belgique 2023**

	Nombre d'hommes (%)	Nombre de femmes (%)	Total (%)
18-24 ans	125 (1%)	165 (2%)	290 (3%)
25-34 ans	266 (3%)	414 (5%)	680 (8%)
35-44 ans	356 (4%)	659 (7,9%)	1015 (12%)
45-54 ans	494 (6%)	973 (11,7%)	1467 (18%)
55-64 ans	809 (10%)	1228 (14,7%)	2037 (24%)
65+ ans	1403 (17%)	1454 (17,4%)	2857 (34%)
<b>Totaal</b>	<b>3453 (41,4%)</b>	<b>4893 (58,6%)</b>	<b>8346 (100%)</b>

Plus de femmes (58,6 %) que d'hommes (41,4 %) ont participé à l'enquête, elles y sont donc surreprésentées (dans la population, la distribution est de 51 % de femmes et 49 % d'hommes) (Tableau 2). La distribution par âge parmi les participants diffère également de celle de la population : le groupe d'âge le plus jeune (18 à 24 ans) est notamment sous-représenté dans l'enquête (12,5% dans la population, 3% dans l'enquête).

**Tableau 3 | Composition de l'échantillon de la 2<sup>e</sup> enquête BELHEALTH, par niveau d'éducation, Belgique 2023**

	Population (15+)(%)	Nombre de participants (18+)(%)
Secondaire supérieur ou moins	6.302.716 (67,1%)	2.107 (26%)
Enseignement supérieur	3.084.424 (22,9%)	6.032 (74%)
<b>Total</b>	<b>9.387.140 (100%)</b>	<b>8346 (100%)</b>

La composition de l'échantillon est donc assez différente de la composition de la population (de 18 ans et plus) en termes de sexe, de groupe d'âge et de niveau d'éducation. Par conséquent, les conclusions éventuelles tirées sur la base de l'analyse des résultats peuvent être biaisées. Pour compenser cela, un redressement par pondération (post-stratification) est utilisé dans les analyses pour obtenir des estimations plus précises. Cette technique consiste à utiliser des informations sur la composition réelle de la population en Belgique (ici en termes de sexe, de groupe d'âge, de province, et d'éducation) pour ajuster les données de l'échantillon à la distribution exacte lors du calcul des résultats de l'enquête :

- La composition « exacte » de la population belge par sexe, groupe d'âge et province proviennent des données relatives à la composition de la population au 1er janvier 2019, calculées par Statbel ;
- La composition de la population par niveau d'éducation, est obtenue sur base des résultats de l'Enquête sur les forces de travail 2018 (EFT), organisée par Statbel. Deux groupes d'éducation ont été distingués : les personnes ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire (supérieur) et les personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Il est donc possible de constituer des sous-groupes (également appelés strates) tant dans la population que dans l'échantillon, sur la base d'un croisement entre le sexe, le groupe d'âge, la province et le niveau d'éducation. Des poids (ou coefficients multiplicateur) peuvent être calculés sur cette base. Ils sont obtenus en divisant, par strate, le nombre de personnes dans la population par le nombre de participants à l'enquête. Les résultats présentés dans ce bulletin ont tous été pondérés par sexe, groupe d'âge, province et niveau d'éducation.